

Diffamation envers ma personne

Par jeanne34, le 16/04/2012 à 16:53

Bonjour,

Je suis depuis 8 mois avec mon compagnon qui est la papa de deux enfants (3 et 6 ans),dont il a la garde les week end ,tout se passe bien avec les enfants ,je ne m'immisce pas dans l'education que leur papa peut leurs porter .

Dernierement mon compagnon a eu des differents avec son ex epouse,dont il est divorce, et il y a une semaine de ça elle lui a dit que son fils avait vu ma pilosite et qu elle nous mettait en garde.

C'est une femme que je n'ai jamais vu de ma vie ,je suis extrement choque de ses propos ,je trouve cela extrement grave comme accusation .

Que puis je faire dans ce cas là?

Par Marion2, le 16/04/2012 à 17:17

Bonjour,

"Que puis-je faire dans ce cas là?"

Rien du tout, inutile d'aller faire des histoires pour rien.

Ce n'est pas de la diffamation.

Cdt

Par **jeanne34**, le **16/04/2012** à **17:59**

Je ne cherche en aucun cas a faire des histoires, mais je trouve cela très grave de se faire entendre dire ça .

je m'excuse aussi de n'avoir pas utiliser a bon escient le terme diffamation dans mon sujet .

Je vous remercie d'avoir eu l'attention et le temps d'avoir pu repondre a ma question quand même.

Cordialement

Par Marion2, le 16/04/2012 à 18:05

Non, cela n'est pas très grave. et croyez bien que ce n'est vraiment pas la peine de vous mettre dans ces états.

Montrez-vous plus intelligente qu'elle et laissez la parler....